

## APRÈS LA CRISE COVID, LE CEBP PRÉSENTE SON PROGRAMME 2022

C'est une année 2022 charnière pour notre Cercle, nos entreprises et nos adhérents. Une année qui devrait nous permettre — nous l'espérons — de tourner la page de cette crise sans précédent. Ayant fêté avec succès ses 30 ans l'année dernière et le passage de témoin de Philippe Legendre, le CEBP a réussi à entretenir un lien permanent avec ses adhérents en maintenant des rencontres et visites d'entreprises tout au long de l'année 2021 : Webinaire sur l'enquête QualiQuanti en avril, Rencontre chez Limagrain en juin, Table-ronde sur l'excellence française en BVP en juillet, Remise des Pépites de la Boulangerie en septembre au SIRHA à Lyon et Rencontre sur les nouveaux visages et tendances de la boulangerie-pâtisserie en décembre. En 2022, nous organisons le 3 mars prochain, une "Rencontre Visio" post étude QualiQuanti "Les Français et le Pain, 5 ans après" au siège de la FEB à Paris avec deux tables-ronde animées par Hubert Chiron (INRAe et AIFP) et notre Délégué Général sur des thématiques précises : "Répondre aux Nouvelles Exigences des Consommateurs" et "Les Nouveaux Défis du Snacking". Deux tables-ronde qui réuniront des professionnels réputés de nos secteurs : Rodolphe Landemaine (Land&Monkeys), Fabrice Prochasson (Aryzta), Stéphan Risso (Neuhauser), Anne Gravé (Pomme de Pain), Ludovic Brindejonc (Agri Ethique), Michaël Ballay (Food Service Vision), Emmanuel Tertrais (Baguette Academy) et Guillaume Lopez-Marcoux (L'Atelier Papilles). Deux sujets Ô combien stratégiques pour nos filières et nos entreprises. Nous vous préparons également une très belle Rencontre-Visite le 14 avril prochain chez notre nouvel adhérent, Bimbo QSR, fournisseur des pains des enseignes McDonald's et Burger King notamment, au sein de son unité de production du Plessis-Pâté, dans l'Essonne. Nous poursuivrons le 21 juin avec une Rencontre CEBP Chez InVivo-Soufflet qui sera suivie de notre Assemblée Générale. Nous préparons également la rentrée 2022, qui devrait débuter avec une très belle Visite-Rencontre au siège de La Mie Câline à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), suivie en novembre de notre rendez-vous devenu traditionnel avec les "Nouvelles Tendances et Nouveaux Visages de la Boulangerie Pâtisserie", qui nous permet de décrypter de nouveaux concepts et de rencontrer des femmes et des hommes de nos secteurs, avant gardistes et engagés. Nous préparons également un projet important sur la thématique de la RSE Interfilière. Je vous en dirais plus très prochainement. Vous le voyez, pour le CEBP et ses adhérents, l'année 2022 sera riche de nouvelles rencontres, de nouvelles dynamiques et l'association sera, plus que jamais à vos côtés pour vous apporter l'expertise des meilleurs. A bientôt !

Karine Forest, Présidente du CEBP



### L'ACTUALITÉ DES ADHÉRENTS

#### BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS !

Notre association a le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents :

**BIMBO QSR**  
**Agri Ethique**  
**Intercéreales**  
**Sonneveld**  
**Novepan**  
**GIE CRC**  
**La Compagnie des Desserts**  
**Minoterie Girardeau**  
**Zeelandia**  
**Société Fléchar**

#### NOUVEAU LOGO ET NOUVELLE GOUVERNANCE CHEZ PURATOS

Puratos Group, leader mondial dans la fourniture de solutions et de services innovants pour les secteurs de la boulangerie, de la pâtisserie et du chocolat, a dévoilé sa nouvelle identité de marque, avec un nouveau logo et un récit qui reflètent l'objectif de l'organisation. La nouvelle image de marque de Puratos représente l'objectif de l'entreprise "de faire avancer la planète en créant des solutions alimentaires innovantes pour la santé et le bien-être des gens partout dans le monde". Le logo Puratos est l'expression de ce que représente l'entreprise et de la valeur qu'elle apporte aux clients, aux employés et aux partenaires. La société a maintenu la licorne comme symbole d'entreprise, l'a remaniée et l'a positionnée différemment près du nom de la marque. Par ailleurs, Puratos a annoncé la nomination de Pierre Tossut en tant que PDG et de Cédric Van Belle en tant



## LA VIE DU CEBP

### L'AGENDA DU CEBP

**LE 3 MARS 2022 DE 10H À 12H30**  
2 Tables-Ronde en visio-conférence interactive sur les thèmes : "Les nouveaux défis du snacking" & "Répondre aux nouvelles exigences des consommateurs"

**14 AVRIL 2022**  
Visite-Rencontre chez BIMBO QSR dans son usine du Plessis-Pâté (Essennes)

**21 JUIN 2022**  
Rencontre et Assemblée Générale CEBP au siège de InVivo à Paris

### LES RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS

**DU 8 AU 10 MARS 2022**  
CFIA RENNES  
Au Parc Expo Rennes Aéroport

**DU 26 AU 29 MARS 2022**  
SIRHA EUROPAIN  
Au Parc des Expositions de la Porte de Versailles

**LES 30 ET 31 MARS 2022**  
SANDWICH & SNACK SHOW  
Au Parc des Expositions de la Porte de Versailles

## LA FEB ET LE SNARR INTERPELLENT LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Dans un communiqué commun, la FEB (Fédération des Entreprises de Boulangerie) et le SNARR (Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration rapide), annonce leur engagement en faveur du déploiement du tri sélectif, de la collecte et de la valorisation des déchets. « Depuis de nombreuses années, les entreprises de la restauration rapide et de la boulangerie s'efforcent de repenser leurs métiers et leurs pratiques, pour répondre au changement des modes de consommation, en accélérant la transition vers l'économie circulaire et le recyclage des déchets et ainsi réduire leur impact environnemental.

Malgré la crise Covid-19, nos initiatives, nos investissements R&D et notre mobilisation constante, appuyés par la signature en avril 2019 de la charte d'engagement initiée par le Ministère de la transition écologique, ont permis des avancées majeures en matière de tri sélectif, de collecte et de valorisation des déchets. Ainsi, 84 % de nos enseignes ont déployé le tri 5 flux sur 100% de leur parc disposant de la consommation sur place, et 73 % d'entre elles ont mis en place la collecte sélective sur plus de 80 % de leur parc. Au-delà de ces progrès substantiels, nos enseignes se mobilisent pour trouver des solutions de contenants réemployables, qui soient viables sur le plan environnemental et économique. Nos entreprises ont su relever des contraintes multiples au déploiement du tri sélectif et de la collecte des déchets, avec l'appui d'expertises spécifiques pour identifier les prestataires respectueux des règles et construire des systèmes de mutualisation des collectes entre enseignes. Ce sont aussi des contenants et emballages en matières alternatives (carton, bois, papier, verre) recyclables ou biodégradables qui ont été privilégiés au cours de ces dernières années.

L'objectif de la transition écologique est un défi permanent pour notre secteur et nos entreprises, mais aussi pour nos clients, nos prestataires et les pouvoirs publics. Néanmoins, des difficultés importantes persistent pour relever totalement le défi. Lever ces difficultés du dernier kilomètre nécessite : plus d'implication de la part des collectivités locales en faveur d'une généralisation du tri sélectif et de la collecte ; un investissement fort de certains centres commerciaux et bailleurs afin de donner accès à leurs sites aux prestataires de collecte ; des efforts de communication pour que nos clients maîtrisent davantage les gestes de tri. »

Dans un courrier commun, adressé à Madame la Ministre de la Transition écologique, le SNARR et la FEB appellent l'ensemble des parties prenantes à oeuvrer pour des solutions pérennes, à travers des projets pour chacun de nos territoires, permettant de parachever ces ambitions environnementales majeures. « Nous restons dans une dynamique éco-responsable qui nous oblige à apporter notre part à la lutte contre le réchauffement climatique et à la protection de l'environnement. Ensemble, nous avons encore du chemin à parcourir et nous avons besoin du soutien de l'ensemble des parties prenantes afin que les efforts engagés par nos entreprises portent leurs fruits. Notre engagement reste entier pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, parce que ceux-ci sont au cœur de notre identité et de notre métier » déclarent Jérôme TAFANI, Président du SNARR et Didier BOUDY, Président de la FEB.



## INVIVO SOUSCRIT UN CRÉDIT INDEXÉ SUR DES CRITÈRES RSE POUR LE RACHAT DE SOUFFLET

Dans le cadre de l'acquisition de 100 % du Groupe Soufflet, confirmée officiellement le 9 décembre 2021, le Groupe InVivo —qui accueillera une Rencontre exceptionnelle du CEBP suivie de son Assemblée Générale au mois de juin prochain à Paris— a souscrit un crédit syndiqué d'acquisition et de refinancement indexé sur des critères RSE. Ce nouveau crédit syndiqué de 1,65 Mds d'€, d'une durée de 5 ans, regroupant un pool de banques françaises et internationales, a contribué au financement de l'acquisition du groupe Soufflet, au refinancement des encours existants et permettra de couvrir les besoins en fonds de roulement, les besoins généraux et les besoins d'investissement du groupe InVivo qui se positionne parmi les leaders de son secteur en Europe. Parce que la 3ème révolution agricole et le développement durable sont au cœur de ses ambitions, InVivo a souhaité indexer une partie de la rémunération de sa dette à l'atteinte d'objectifs RSE. Ces objectifs concernent la sécurité des collaborateurs au travail, la réduction des émissions carbone et le développement d'offres à impact environnemental et sociétal positif. Les trajectoires de performance définies sur 5 ans feront l'objet d'une vérification annuelle par un tiers indépendant lors de la revue de la déclaration de performance extra financière. Le groupe Crédit Agricole a agi en tant que Coordinateur global, Coordinateur RSE, Agent de la documentation et Agent de la facilité aux côtés de Natixis et Rabobank en tant que Co-coordinateurs et de BNPP et CIC en tant qu'arrangeurs mandatés et teneurs de Livres. Le groupe InVivo était accompagné sur ce financement par le cabinet Willkie Farr & Gallagher LLP sous la direction d'Igor Kukhta. Le pool bancaire était conseillé par le cabinet Allen & Overy sous la direction de Thomas Roy.

*Vous connaissez quelqu'un  
qui veut rejoindre le CEBP ?*

***Parrainez un nouvel adhérent !**  
et bénéficiez d'une remise de 30 %  
sur votre adhésion 2021<sup>(1)</sup>*

*Votre filleul profitera d'une remise de 20 %  
sur sa 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle<sup>(2)</sup>*

**Le Parrain :**

Raison Sociale : .....

Personne référente : .....

Contact e-mail : .....

**Le Filleul :**

Raison Sociale : .....

Personne référente : .....

Contact e-mail : .....

(1) soit 1000 € HT, au lieu de 1430 € HT, pour une formule UNO, à compter du règlement de l'adhésion de l'entreprise filleule

(2) Soit 1144 €, au lieu de 1430 €, pour une formule UNO